



European Training Foundation

# DOCUMENT UNIQUE DE PROGRAMMATION 2024 – 2026

## DOCUMENT DE PROGRAMMATION 2024

### SYNTHÈSE



# PREFACE

*«Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de visiter la Fondation européenne pour la formation et d'avoir pu participer à des discussions fructueuses avec son personnel, qui ont mis en évidence la capacité de l'agence en tant que pôle international de connaissances. Nous devrions utiliser davantage son expertise remarquable [...]»*

**Nicolas Schmit, commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux (visite à Turin, 06/2023)**

Depuis sa création dans les années 1990, après la guerre froide en Europe, la Fondation européenne pour la formation (ETF) poursuit une mission unique combinant expertise thématique et géographique afin d'aider les pays en transition à développer leur capital humain et à mettre en œuvre des réformes durables des systèmes d'éducation et de formation.

Plus précisément, l'ETF fournit des informations et des conseils politiques fondés sur des données probantes afin de promouvoir le développement des compétences et l'éducation et la formation tout au long de la vie. La Fondation exerce ses activités à la fois au niveau national et régional dans les régions du voisinage de l'UE et de l'élargissement, ainsi qu'en Asie centrale. Elle apporte également une expertise thématique aux politiques extérieures de l'UE et aux programmes continentaux africains.

En tant qu'agence de l'UE, l'ETF soutient les actions extérieures de l'UE en contribuant au programme de développement durable à l'horizon 2030. En tant que membre de Team Europe, l'ETF travaille au sein de la communauté mondiale du développement du capital humain, plaidant activement en faveur d'une mise en œuvre d'actions fondée sur des partenariats, ce qui suppose la participation d'un large éventail d'acteurs, notamment les partenaires sociaux, la société civile et les institutions financières internationales.

L'évolution du paysage géopolitique a rendu l'ETF plus résiliente et l'a incitée à devenir plus adaptable. Étant donné que l'élargissement de l'UE figure au premier rang des priorités, avec, désormais, la participation de partenaires à long terme de l'ETF tels que l'Ukraine, et l'initiative de l'UE «Global Gateway», axée sur les compétences et l'éducation, le renforcement des connaissances, le suivi, l'évaluation et les conseils stratégiques de l'ETF gagnent en pertinence.

Dans la perspective de 2024, l'ETF vise à :

- Soutenir les institutions de l'UE en participant de manière stratégique aux initiatives en matière de compétences, d'éducation et de formation et à la définition des priorités. Cette démarche suit les orientations de la Commission européenne afin de maximiser l'impact.
- Soutenir les pays partenaires dans l'apprentissage tout au long de la vie et intégrer l'éducation aux politiques de l'emploi, de la croissance et de la transition, ce qui favorise le développement de compétences inclusives et fondées sur des données probantes.
- Mettre en œuvre sa stratégie de manière efficace, évaluer les progrès accomplis et assurer une planification ambitieuse pour l'avenir et l'impact à long terme
- Assumer de nouvelles responsabilités pertinentes dans le cadre de projets hors subvention, ce qui élargit la portée et l'influence de l'UE à l'échelle mondiale.
- Établir des partenariats avec les agences de l'UE en vue d'un renforcement mutuel et de gains d'efficacité.
- Mettre l'accent sur l'innovation et l'internationalisation dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelles et du travail dans le contexte de l'éducation mondiale.
- Attirer et retenir des experts engagés pour fournir des services de qualité. En tant qu'organisation d'apprentissage, l'ETF a à cœur d'aider les membres de son personnel à exploiter pleinement leur potentiel et à le développer.

Notre programme de travail pour 2024 vise à doter les individus des compétences pertinentes et à promouvoir des systèmes efficaces d'éducation, de formation et de marché du travail en faveur de la stabilité et de la croissance. S'appuyant sur l'Année européenne des compétences, il veille à garantir la pertinence et l'anticipation dans le domaine des compétences, à appuyer le développement et la validation des compétences et à améliorer la qualité des politiques d'éducation et de formation.

Nous fournirons notre expertise par l'intermédiaire de trois services clés: le pôle de connaissances, le suivi et l'évaluation et les conseils stratégiques. Une attention particulière est accordée aux dimensions des compétences dans les domaines de la transition écologique et numérique équitable, ainsi que de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'inclusion et de la migration, conformément aux politiques et priorités de l'UE.

L'année 2024 marquera également le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'ETF. Je pense que cette expérience historique, ainsi que le fait que nous soyons résolument tournés vers l'avenir, nous permettront d'accomplir notre mission et de continuer à apporter une valeur ajoutée conformément aux stratégies de l'UE dans le contexte des tendances mondiales en matière de développement du capital humain et de l'évolution du paysage géopolitique.

Pilvi Torsti

# SYNTHESE

L'année 2024 est la quatrième année de mise en œuvre de la stratégie 2027 de l'ETF. La stratégie présuppose une approche globale du développement du capital humain et de l'apprentissage tout au long de la vie, et repose sur les principes de partenariat et de différenciation. Trois objectifs stratégiques sont fixés, selon une logique d'intervention cohérente, pour la période 2021-2027.

## Objectifs stratégiques de l'ETF

La logique d'intervention de l'ETF pour la période 2024-2026 repose sur trois objectifs stratégiques axés sur les compétences et le développement des systèmes d'éducation et de formation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Ces objectifs sont les suivants:

- 1. Pertinence et anticipation des compétences:** identifier l'évolution des demandes en matière de compétences et garantir la pertinence des compétences.

Les sociétés et les économies connaissent de profonds changements qui influencent les marchés du travail et le lieu de travail et exigent de nouveaux ensembles de compétences pour permettre aux personnes de tirer le meilleur parti des possibilités offertes tout en atténuant les risques émergents. L'impact de la technologie sur l'emploi et la formation, l'écologisation des économies, l'émergence de nouvelles demandes sur les marchés et l'effet de la crise prolongée provoquée par l'impact de la COVID-19 ne sont que quelques-uns des facteurs significatifs qui ont une incidence sur la vie et l'emploi de chacun, partout dans le monde. Ces changements et ces demandes sont autant de facteurs que l'ETF vise à aborder dans le cadre de ses activités au titre de cet objectif.

L'ETF aidera les pays partenaires à anticiper et à suivre l'évolution des demandes de compétences (y compris les déficits de compétences et l'inadéquation entre l'offre et la demande) aux niveaux national, sectoriel et territorial, grâce à la production de nouvelles données probantes. Il s'agira notamment de fournir un soutien méthodologique et des conseils stratégiques pour le développement de systèmes modernes d'information sur le marché du travail et pour la mise en place de politiques actives du marché du travail qui soient à la fois inclusives et efficaces. L'ETF fournira également des conseils stratégiques pour la modernisation des systèmes de certification et le développement de certifications adaptées aux nouvelles réalités du marché du travail et du milieu professionnel, en accordant une attention particulière à la comparaison des cadres de certification nationaux et régionaux avec le cadre européen des certifications (CEC), et en mettant davantage l'accent sur la validation, les microcertifications et la modularisation des programmes d'études. L'ETF continuera de soutenir les politiques de l'UE en matière de mobilité de la main-d'œuvre et de migration en mettant particulièrement l'accent sur le rôle joué par les compétences pour lutter contre les causes profondes de la migration, d'une part, et pour soutenir les partenariats de talents et la mobilité équitable et juste de la main-d'œuvre, d'autre part, notamment en appuyant les systèmes de reconnaissance et de validation des compétences.

Pour contribuer aux objectifs de l'UE, l'ETF assurera le suivi des résultats et des recommandations qui émergeront au cours de l'Année européenne des compétences, en particulier en ce qui concerne la reconnaissance des qualifications et la validation des compétences des ressortissants de pays tiers. Dans ce contexte, l'ETF soutiendra la comparaison, le dialogue et l'interopérabilité des systèmes sur la base des priorités convenues avec la Commission européenne et des ressources disponibles. La Fondation continuera de soutenir en priorité l'exécution des plans de mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse dans les Balkans occidentaux et fournira une aide et des conseils d'expert aux programmes d'investissement en faveur des jeunes dans le cadre du partenariat oriental, dans le voisinage méridional et en Asie centrale. L'ETF contribue ainsi à la stratégie de l'UE en matière de compétences et veille à ce que les priorités concernant sa dimension internationale fassent partie intégrante de ses activités. L'accent placé sur la veille stratégique sur les besoins en compétences, les microcertifications, l'innovation dans l'enseignement et l'apprentissage, l'apprentissage des adultes et l'accès à l'apprentissage, y compris par le biais de comptes individuels d'apprentissage, en sont des exemples. En outre, la Fondation contribue à renforcer une culture de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et le nouveau pacte sur la migration et l'asile en envisageant la migration sous l'angle des compétences. Par ailleurs, elle se prononce en faveur d'une évaluation systématique de la manière dont les pays partenaires utilisent leurs systèmes d'éducation et de formation pour dynamiser leur transition écologique et numérique conformément au pacte vert et à la stratégie numérique de l'UE, leur permettant ainsi de mener à bien les réformes qui s'imposent et d'orienter l'aide correspondante.

Les réformes de la formation par le travail et l'orientation professionnelle sont encouragées conformément à la déclaration d'Osnabrück et à la recommandation en matière d'EFPP. En outre, grâce à l'évolution des bases de données et des éléments de preuve interopérables, l'ETF aide de plus en plus les pays partenaires et les pays tiers à comparer, étudier et analyser leurs systèmes de certification, ainsi qu'à développer leurs propres bases de données numériques des certifications, autant d'aspects qui révolutionneront les processus de reconnaissance et les systèmes de validation. En fin de compte, ces actions débouchent sur des conseils stratégiques quant à la meilleure manière d'élaborer et d'adapter des politiques de l'emploi respectueuses de l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que des outils et instruments du marché du travail en faveur d'une main-d'œuvre plus résiliente, notamment en les activant par l'intermédiaire des jeunes, du perfectionnement et de la reconversion professionnels.

## **2. Développement et validation des compétences:** innover en matière de modèles et de processus de développement des compétences.

La manière dont les compétences sont acquises est toujours plus diversifiée. Le développement des compétences s'effectue tout au long de la vie. Il a lieu dans différents environnements d'apprentissage (écoles, centres de formation, lieux de travail, en ligne, etc.), par l'application de différentes méthodes d'enseignement et d'apprentissage, et il nécessite des parcours d'apprentissage différents, flexibles et individualisés. La combinaison de compétences clés et d'aptitudes techniques devient de plus en plus importante pour permettre aux personnes de s'adapter à de nouveaux lieux de travail et pour se développer sur le plan professionnel. La validation des aptitudes et des compétences acquises de différentes manières est indispensable pour l'accès à l'emploi et à la formation continue, tout comme l'est l'orientation professionnelle en tant que condition préalable pour aider les personnes à s'orienter sur des marchés du travail en mutation et dans un monde où l'offre de formation est diversifiée.

Dans le cadre de cet objectif, l'ETF aidera les pays partenaires à promouvoir l'innovation dans l'enseignement et l'apprentissage des apprenants jeunes et adultes dans des environnements d'apprentissage formels, informels et non formels. En même temps, elle exploite l'innovation déjà en place pour aborder ces questions. L'ETF fera la promotion de l'excellence en matière d'EFPP dans tous les pays partenaires et favorisera les possibilités de mise en réseau des centres d'excellence entre les pays partenaires et l'UE, conformément à la nouvelle stratégie européenne en matière de compétences et à la déclaration d'Osnabrück. Dans ce contexte, le soutien de l'ETF contribue à la dimension internationale de l'EFPP dans le cadre du programme Erasmus+, dans celui de partenariats internationaux et conformément aux priorités fixées pour différentes régions. En outre, l'ETF contribue au plan d'action en matière d'éducation numérique en aidant les éducateurs, les formateurs et les décideurs politiques à adapter et à réformer leurs pratiques afin de garantir un développement accru des compétences numériques et l'adoption de moyens numériques dans le contexte de l'enseignement et de la formation, ainsi que de la formulation et de la mise en œuvre des politiques. Ce faisant, la Fondation favorise le développement des compétences numériques, l'apprentissage en ligne et à distance, ainsi que l'utilisation de SELFIE pour les prestataires et l'évolution des systèmes (par exemple, SELFIE for TEACHERS), ainsi qu'au sein d'un réseau d'éducateurs, appuyant ainsi les réformes et les cadres d'éducation numérique des pays partenaires.

L'ETF continuera d'apporter son soutien à l'amélioration de la formation par le travail et de l'orientation professionnelle, et elle poursuivra le renforcement de ses actions en faveur du développement des compétences des travailleurs afin d'améliorer les compétences et de faire en sorte qu'elles s'adaptent aux transitions écologique et numérique dans le contexte des priorités économiques et (le cas échéant) des stratégies de spécialisation intelligente. L'ETF sensibilisera l'opinion et facilitera les partenariats pour les stratégies de reconversion et de perfectionnement professionnels en coopérant plus étroitement avec les représentants du secteur privé et les entreprises dans les pays partenaires. Ces mesures sont conformes à la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe, à la charte européenne des petites entreprises et au nouveau programme européen d'innovation. Cet objectif contribue ainsi à esquisser d'éventuelles voies de développement futures pour l'éducation et la formation afin d'établir des liens avec l'innovation, la croissance et la compétitivité et de les encourager, ce qui permettra aux pays partenaires de passer à des économies écologiques, numériques et résilientes, conformément à la stratégie industrielle européenne actualisée.

## **3. Performance et qualité des politiques d'éducation et de formation**

Conformément à la recommandation en matière d'EFPP, à l'espace européen de l'éducation et à la stratégie européenne en matière de compétences, des politiques publiques efficaces supposent une bonne gouvernance, notamment: (i) une action coordonnée et concertée des acteurs à différents niveaux qui relie les systèmes d'éducation et de formation aux développements économiques et sociaux; (ii) des mécanismes de financement qui favorisent les objectifs politiques et garantissent des fonds suffisants pour la mise en œuvre, l'efficacité et l'équité des politiques; (iii) des mécanismes d'assurance qualité; et (iv) un suivi et une évaluation

à intervalles réguliers de la performance du système d'éducation et de formation en tenant compte des problématiques liées au développement du capital humain.

L'ETF aide les pays à contrôler et améliorer en permanence les performances de leurs systèmes d'éducation et de formation et de leurs politiques d'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, la Fondation utilise les résultats d'exercices de suivi et d'évaluation pour fournir des conseils politiques adaptés aux interventions de l'UE et aux réformes systémiques dans les pays partenaires afin d'améliorer la qualité des performances, contribuant ainsi à la programmation de la CE en matière d'éducation et à la stratégie européenne en matière de compétences.

En outre, l'ETF contribue à la production de données probantes et d'informations, ainsi qu'au dialogue politique sur la promotion de l'égalité des chances et de l'accès à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie, conformément au socle européen des droits sociaux. L'ETF soutient aussi activement l'emploi en fournissant des orientations sur les possibilités de formation et de reconversion professionnelle, y compris pour les migrants. À cette fin, il est nécessaire que l'UE attire de nouveaux talents, tout en garantissant des solutions bénéfiques à tous avec les pays d'origine et les migrants eux-mêmes, conformément au pacte de l'UE sur la migration et l'asile. Enfin, l'ETF utilise la recommandation du Conseil relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie afin d'orienter l'assistance qu'elle apporte aux pays partenaires et d'identifier des solutions politiques et des bonnes pratiques qui les aident à promouvoir, mettre en œuvre et suivre des politiques soutenant le développement des compétences clés dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, ainsi que leur évaluation et leur validation.

Grâce aux différents programmes de travail de la période couverte par sa stratégie 2027, l'ETF contribuera à la réalisation des ambitions de la [Commission européenne \(2019-2024\)](#), notamment au titre de la cinquième priorité (une Europe plus forte sur la scène internationale). Dans ce contexte, l'ETF aidera ses pays partenaires à adopter des politiques d'apprentissage tout au long de la vie afin de développer leur capital humain (deuxième priorité: une économie au service des personnes), qui donnent aux personnes les moyens d'agir grâce à l'éducation et aux compétences et, lorsque ce sera pertinent du point de vue des compétences, pour soutenir la transition vers des économies et des sociétés plus vertes (première priorité: un pacte vert pour l'Europe), pour faire progresser la transformation numérique dans l'éducation et la formation (troisième priorité: une Europe adaptée à l'ère du numérique), pour mettre l'accent sur le genre et l'égalité (deuxième priorité), et pour veiller à insister spécifiquement sur le rôle des compétences dans la lutte contre les causes profondes de la migration (quatrième priorité: promotion de notre mode de vie européen). Les activités relatives à la pertinence et à l'anticipation des compétences visent à définir la demande de compétences émanant des économies et des sociétés, afin d'adapter l'offre en décrivant comment doter les individus des compétences nécessaires à la transition vers des économies vertes et numériques. Avoir une meilleure connaissance du développement du capital humain permettra de mieux définir les politiques liées à la mobilité de la main-d'œuvre et à la migration, en vue de prévenir la fuite et l'exode des cerveaux et de trouver des solutions bénéfiques à tous (pays d'origine, pays d'accueil et particuliers). Les contributions à la reconversion et au perfectionnement professionnels de la main-d'œuvre soutiendront l'investissement et l'emploi.

Dans tous ses domaines d'activité, l'ETF accordera une attention particulière aux **dimensions transversales** suivantes:

- **Dimension «compétences» de la transition écologique:** faire attention aux répercussions de l'écologisation sur l'emploi, les demandes de compétences, les certifications et le développement des compétences, et inclure le facteur «vert» dans toutes ses activités afin de soutenir la transition vers des économies et des sociétés plus écologiques, dans le plein respect de la dimension extérieure du pacte vert pour l'Europe, du paquet «Ajustement à l'objectif 55» et du programme mondial de l'UE. Dans le cadre de cette dimension, le soutien aux dimensions compétences et emploi du mécanisme pour une transition juste constitue également une priorité dans les pays partenaires de l'ETF afin de relever les défis posés par la transition écologique. En 2024, l'ETF s'appuiera sur l'achèvement des examens des politiques dans l'ensemble des pays partenaires et renforcera ses conseils stratégiques dans ce domaine, en mettant notamment l'accent sur le développement des compétences des jeunes et des adultes. Grâce à ses campagnes de communication institutionnelle régulières, l'ETF assurera une diffusion ciblée,



un dialogue avec les parties prenantes et le grand public, ainsi qu'une visibilité dans les pays partenaires et au-delà.

- **Dimension «compétences» de la transition numérique:** en mettant l'accent sur l'incidence de la numérisation sur l'emploi, les demandes et le développement de compétences, ainsi que sur la dynamique sociétale et économique, l'ETF étudiera l'incidence et l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies numériques avancées dans les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, y compris sur la transformation du marché du travail, les méthodes d'apprentissage et de développement, ainsi que la gouvernance au niveau systémique et sur la transformation des performances, contribuant ainsi davantage au plan d'action en matière d'éducation numérique et conformément à la décennie numérique et à la boussole numérique, ainsi qu'aux législations approuvées en matière d'IA. En partenariat avec des acteurs internationaux, l'ETF veillera au moyen des campagnes institutionnelles et des actions de sensibilisation qu'elle mènera en 2024, à accorder une attention particulière à l'inclusion numérique et à l'impact de la transition numérique sur l'emploi et les modèles d'emploi dans les pays partenaires.
- **Dimension «compétences» du genre et de l'inclusion:** accorder une attention redoublée et constante aux questions de genre et d'égalité dans l'ensemble de ses travaux, conformément au consensus européen pour le développement et au troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III), en tenant spécifiquement compte de la lutte contre les inégalités structurelles dans le domaine du DCH, y compris celles apparues à la suite de la pandémie. L'ETF a renforcé son analyse des questions liées au genre dans le cadre du processus de Turin et de ses études thématiques. Ces nouvelles données lui permettent de jouer un rôle plus efficace en tant que conseiller politique et de soutenir les investissements de l'UE et des pays. L'ETF contribue également aux objectifs en matière d'égalité de genre dans une perspective mondiale, en coopérant avec des acteurs tels qu'Eurofound (pour la mise en œuvre de l'enquête électronique sur les conditions de vie et de travail), l'UpM (en tant que membre de la plateforme de dialogue régional sur l'autonomisation des femmes, appuyant le suivi de la déclaration du Caire de 2017 sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, et la coopération au sein des processus régionaux de l'UpM Emploi & Travail et Autonomisation des femmes), l'UNESCO (en 2023, l'ETF a contribué à l'approche de genre dans le cadre de la stratégie mondiale de l'UNESCO pour l'EFTP, ainsi qu'à l'élaboration du consensus mondial sur les priorités dans le domaine de l'éducation et de la formation, qui seront intégrées en 2024). Dans l'ensemble de ses activités, l'ETF continuera d'assurer l'analyse des politiques et la sensibilisation aux dimensions spécifiques au genre dans ses domaines pratiques, notamment en collaborant étroitement avec des acteurs internationaux et la Commission par le biais de publications et d'activités de sensibilisation spécifiques. En outre, depuis 2023, l'ETF accorde une attention redoublée au handicap dans le cadre de ses activités liées à l'innovation en matière d'enseignement et d'apprentissage, en faisant le lien avec les acteurs européens concernés et les projets Erasmus+, et en accordant un soutien spécifique aux services publics de l'emploi dans les pays partenaires. La Fondation poursuivra ses activités dans ce domaine en 2024. En 2024 également, l'ETF développera davantage son travail de connaissance, notamment en établissant des contacts avec les services de la Commission chargés des politiques et des programmes relatifs aux LGBT+ afin d'accroître son soutien à la diversité des besoins des apprenants et des travailleurs.
- **Dimension «compétences» de la migration:** encourager la mise en place de sociétés inclusives et stables, ainsi que la paix et la régularisation de la migration dans l'UE et son voisinage élargi. L'ETF continuera de couvrir la dimension «compétences» de la migration en appuyant l'amélioration de l'adéquation des compétences, de l'inclusion et de l'équité. Elle continuera également de renforcer les voies légales de migration et la reconnaissance des compétences des ressortissants de pays tiers sur le marché du travail de l'UE. Elle soutiendra aussi les politiques de l'UE en mettant tout particulièrement l'accent sur le rôle des compétences dans la lutte contre les causes profondes de la migration et dans l'accompagnement à la mise en place de partenariats de talents et à la mobilité de la main-d'œuvre. Pour ce faire, elle coopérera étroitement avec les services de la Commission, les délégations de l'UE et les acteurs internationaux et nationaux participant aux politiques et à la gouvernance liées à la migration de la main-d'œuvre. L'ETF continuera également de soutenir le dialogue entre l'UE et les pays extérieurs à l'Union, en encourageant les partenariats et une approche de la migration fondée sur l'intérêt mutuel, en

contribuant à la dimension internationale des groupes de travail de l'UE (par exemple en ce qui concerne les certifications) et en appuyant activement la préparation du dialogue politique, le renforcement des capacités et le partage de bonnes pratiques. Pour faire suite aux recommandations approuvées en 2023 (à paraître au moment de la présentation du présent document), l'ETF accordera un soutien spécifique dans le contexte de nouvelles initiatives et actions avec les services de la Commission, notamment en évaluant les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces recommandations.

Les domaines d'activité pour 2024 associés aux trois objectifs stratégiques sont énumérés ci-dessous. Le mécanisme de mise en œuvre et les résultats associés de chacun d'entre eux seront liés aux principaux services du pôle de connaissances, du suivi et de l'évaluation, et des conseils stratégiques, comme cela est prévu dans la stratégie 2027. Leurs synergies devraient renforcer mutuellement la qualité.

Pertinence et anticipation des compétences	Développement et validation des compétences	Performance et qualité des politiques d'éducation et de formation
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Analyse de la demande de compétences</li> <li>■ Politiques actives du marché du travail et méthodes de transition</li> <li>■ Modernisation des certifications et établissement de systèmes de certification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modèles assurant l'excellence professionnelle</li> <li>■ Enseignement et apprentissage innovants</li> <li>■ Implication des entreprises dans le développement des compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Politiques d'apprentissage tout au long de la vie et évolution des systèmes</li> <li>■ Assurance qualité et mécanismes de gouvernance</li> </ul>

Les actions de l'ETF sont planifiées dans tous les pays partenaires conformément au positionnement de l'UE<sup>1</sup>. Un processus de consultation est en place pour examiner la pertinence des actions directement avec les pays partenaires, sur la base d'une approche différenciée. En 2024, l'ETF accordera une attention particulière à l'Ukraine, aux pays candidats à l'adhésion à l'UE et aux pays en voie d'adhésion dans le cadre de l'orientation stratégique convenue par la Commission et en reconnaissant les nouveaux besoins en matière de programmation. De même, l'ETF continuera de s'engager dans de nouveaux domaines thématiques prioritaires et de fournir une expertise thématique pour soutenir les nouvelles priorités de l'UE concernant la coopération avec l'Afrique et l'Union africaine et l'action dans d'autres régions géographiques ou pays, à la demande de la Commission européenne.

Le plan de travail annuel s'articule autour de huit domaines thématiques et couvre à la fois les projets financés par la subvention de l'ETF et les projets hors subvention<sup>2</sup>, qui sont énumérés séparément afin de garantir la transparence et la clarté. Afin de maximiser la mise en œuvre de ses activités opérationnelles et de ses ressources en termes d'impact, de complémentarité et de rayonnement,

<sup>1</sup> Les activités de l'ETF sont conformes au positionnement de l'UE dans les pays où elle opère, notamment: Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kosovo (cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo), Kirghizstan, Liban, Libye, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro, Maroc, Ouzbékistan, Palestine (cette désignation ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et ne préjuge pas de la position de chaque État membre sur cette question), Serbie, Syrie, Tadjikistan, Tunisie, Turquie, Turkménistan et Ukraine. À ce titre, elle a repris la coopération avec la Libye en 2018 (en soutien à la délégation de l'UE) et aucune activité n'est actuellement envisagée en Syrie conformément aux relations bilatérales UE-Syrie: [Syrie | Politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement \(europa.eu\)](#). De même, le soutien de l'ETF à la Biélorussie s'inscrit dans le cadre de la note du SG du 01/03/2022, Ares (2022)1502984. En outre, dans le contexte de cette note et de la décision 2022/428 du Conseil de l'UE modifiant le règlement (UE) n° 833/2014, ainsi que des actes ultérieurs, l'ETF a cessé de soutenir la Russie, qui, jusqu'à nouvel ordre, n'est plus un pays partenaire.

<sup>2</sup> Les projets hors subvention ont leurs propres exigences en matière de suivi, d'établissement de rapports et d'évaluation et ils suivront les processus indiqués dans les accords concernés.



l'ETF dispose de trois domaines d'activité horizontaux: communication et engagement des parties prenantes; écologisation et numérisation; et développement institutionnel. En bref, le programme de travail annuel 2024 vise à doter les individus des pays partenaires des compétences pertinentes ainsi qu'à promouvoir des systèmes efficaces d'éducation, de formation et du marché du travail. Il le fait par l'intermédiaire des actions suivantes:

- soutenir davantage l'anticipation des compétences et l'analyse du marché du travail dans les pays partenaires en améliorant les outils et les méthodologies de veille stratégique sur les besoins en compétences;
- conseiller les pays partenaires sur l'efficacité des politiques actives du marché du travail, de l'apprentissage par le travail et des systèmes d'orientation professionnelle;
- aider les pays partenaires à moderniser leurs systèmes de certification afin d'améliorer la transparence, la reconnaissance et la mobilité;
- promouvoir les modèles d'excellence professionnelle et les partenariats en tant que moteurs de l'innovation et du changement systémique;
- encourager l'élaboration et la diffusion de pratiques d'enseignement et d'apprentissage innovantes;
- assurer la participation des entreprises au développement des compétences en faveur de la compétitivité, de l'innovation et de la double transition;
- apporter un soutien stratégique à l'apprentissage tout au long de la vie et à l'évolution des systèmes éducatifs en faveur de l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la pertinence;
- renforcer les mécanismes d'assurance qualité et des partenariats multipartites pour la gouvernance des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie.

#### L'ETF en Ukraine

La coopération de longue date entre l'ETF et l'Ukraine continue d'appuyer la modernisation et la connectivité des systèmes d'éducation et du marché du travail en faveur de la croissance et du développement économiques. Depuis le début de la guerre russe, l'ETF soutient la reconversion et le perfectionnement professionnels des adultes temporairement déplacés en Ukraine, y compris les prestataires de formation dans l'UE, afin de continuer à développer des méthodes de formation et d'évaluation pour les microcertifications, adaptant ainsi les expériences professionnelles d'apprentissage de courte durée de l'UE pour fournir des possibilités d'apprentissage professionnel en ligne de qualité. L'ETF a également facilité l'intégration des Ukrainiens qui ont quitté leur pays sur le marché du travail des pays de l'UE, notamment en garantissant des ressources d'apprentissage alignées sur les tendances européennes avancées et la reconnaissance des qualifications et des compétences des Ukrainiens pour leur permettre d'avoir accès à des possibilités d'apprentissage et à des emplois. En outre, l'ETF apporte déjà son concours à la comparaison du cadre national ukrainien des certifications (CNC) avec le cadre européen des certifications (CEC) et elle soutient l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action conjoint visant à aligner le CNC sur le CEC, en coopérant activement avec la Commission européenne. En outre, l'ETF a élaboré un plan global pour soutenir les efforts de reconstruction globaux de l'Ukraine, en maintenant une coordination étroite avec les autorités ukrainiennes et la Commission européenne. Ce plan reconnaît le rôle crucial joué par une main-d'œuvre qualifiée dans la reconstruction du pays et il aidera l'Ukraine dans ses efforts d'adhésion à l'UE. Une task force spécialisée au service de la Commission européenne et des autorités ukrainiennes accomplira cette mission. Dans ce contexte, l'ETF donnera la priorité à l'Ukraine en tant que pays partenaire dans son programme de travail 2024.

De plus, l'examen à mi-parcours de la stratégie actuelle de l'ETF pour 2027 ainsi qu'un processus de prospective à part entière pour la réflexion sur l'ETF après 2027 commenceront à produire leurs résultats en 2024. Plus précisément, l'examen à mi-parcours définira une feuille de route pour 2027 assortie d'indicateurs de suivi ajustés afin de garantir que l'ETF accomplira sa mission et sa stratégie pour 2027 conformément aux politiques de l'UE et aux ODD, ainsi que pour se positionner davantage par rapport à d'autres acteurs mondiaux du DCH, ce qui lui permettra également de parvenir à un équilibre entre l'intégration et la fourniture de ses trois services de base. En outre, en 2024, l'ETF devrait développer sa nouvelle vision pour l'après 2027 comme base de sa nouvelle stratégie à élaborer en 2025 et elle devrait établir une nouvelle feuille de route stratégique à mettre en œuvre en 2026. Celles-ci visent à jeter les bases qui permettront à l'ETF d'aller au-delà de son cycle de

programmation pluriannuel actuel de manière systémique, afin de s'assurer qu'elle reste adaptée à l'avenir en définissant et en adaptant continuellement son positionnement en vue d'apporter une valeur ajoutée.

À cette fin, l'ETF participe déjà de façon continue à des activités d'analyse prospective dans l'ensemble de la Commission afin d'anticiper et de comprendre les évolutions géopolitiques potentielles, les changements environnementaux, les dynamiques sociales, les changements économiques et technologiques pour mieux appréhender les implications potentielles à l'échelle mondiale, dans l'UE et pour les pays partenaires, ainsi que les rôles que le DCH peut jouer pour résoudre les problématiques qui se présenteront et saisir les possibilités actuelles et futures. Cette analyse est essentielle pour façonner la contribution de l'ETF en faveur de la Commission européenne et des pays partenaires, ainsi que pour adapter son modèle d'activité.